



CLASSIQUES
GARNIER

« Éditorial », *Entreprise & Société*, n° 1, 2017 – 1, p. 11-17

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06842-6.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06842-6.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉDITORIAL

La revue « *Entreprise et société* » est à la fois nouvelle et ancienne :

- Nouvelle, par son nom, son statut juridique (ISSN propre), un abonnement spécifique, la maison d'édition qui la publie (Classiques Garnier, Paris).
- Ancienne, dans la mesure où elle s'inscrit dans la continuité de la série « *Économie de l'entreprise* » (dite « série K¹ ») de la revue *Économies et sociétés (carnets de l'ISMEA)*, renforcée, à cette occasion, par la réintégration d'une série affiliée créée récemment : « *Entreprise et finance* » (KF)² et l'appui d'une série à la thématique proche : « *Dynamique technologique et organisation* » (W)³.

Cette initiative a été rendue nécessaire du fait de la cessation d'activité des Presses de l'ISMEA, amenant cette vénérable institution (créée par François Perroux en 1944) à interrompre ses publications à l'automne 2015, notamment *Économies et sociétés (carnets de l'ISMEA)* et les différentes séries constitutives de cette revue.

-
- 1 La série K, « *Économie de l'entreprise* », a connu une évolution liée à l'histoire de l'ISEA. Dirigée par Pierre Tabatoni, elle a publié 11 numéros jusqu'en 1973. Cette série a été réactivée au début des années 2000, après l'autonomisation de la série SG « *Sciences de gestion* » qui avait été créée en 1979. La nouvelle série K, dirigée par P. Joffre, G. Koenig et S. Wickham, a publié en moyenne un numéro par an entre 2002 (K 12) et 2011 (K 21). Depuis 2013, la série était dirigée par P-Y Gomez (K 22 et K 23).
 - 2 Parallèlement au renouvellement des responsabilités éditoriales pour la série K, l'ISMEA avait entrepris l'élargissement de son champ de référence. Après une première tentative sur la firme multinationale, ont été lancées deux nouvelles séries thématiques affiliées à la « famille K » : – d'une part, la série KC sur « *Études critiques en management* » (dirigée par F. Allard-Poesi et Th. Loilier) : 4 numéros publiés entre 2009 et 2015 ; – d'autre part, la série KF sur « *Entreprise et financement* » (dirigée initialement par R. Pérez, puis H. Zimnovitch, avec le concours de J. Ninet) : 4 numéros publiés entre 2010 et 2014.
 - 3 La série W sur « *Dynamique technologique et organisation* » (dirigée par C. Le Bas) a publié 15 numéros entre 1993 et 2014.

Plusieurs responsables de séries d'*Économies et sociétés* ont contacté les éditions Garnier (Paris), afin de poursuivre l'œuvre initiale en publiant un ensemble de revues autonomes, rassemblées dans une collection dédiée « *Économie, Gestion et Société* ». Il a été décidé que les deux séries (K et KF) allaient se rapprocher, avec le concours de la série W, sous une rédaction-en-chef commune et prendre le nom de « *Entreprise et société* ».

Cet *aggiornamento* a été l'occasion de préciser la ligne éditoriale et les principes de fonctionnement de cette ancienne/nouvelle revue afin de les adapter aux exigences de l'époque et tenter, autant que possible, d'en souligner les spécificités.

I. LIGNE ÉDITORIALE

La revue « *Entreprise et société* » publiera en langue française deux numéros par an, comportant chacun au moins un ou deux dossier(s) thématique(s), des articles isolés, ainsi que des rubriques spécifiques : points de vue et débats, recensions, annonces diverses.

Les orientations éditoriales de la revue sont les suivantes.

I.1. PLURIDISCIPLINARITÉ EFFECTIVE

On sait que la pluridisciplinarité est souvent recommandée, mais rarement pratiquée, les auteurs en quête de publications ayant tendance à privilégier les vecteurs d'expression les plus en vue dans leurs champs disciplinaires respectifs.

Dans le cas d'espèce, la revue « *Entreprise et société* » porte sur des objets d'études qui, par définition, concernent plusieurs disciplines :

- le concept d'entreprise est étudié principalement en économie, en gestion et en droit ; chaque discipline l'abordant sous un angle spécifique ;
- dans sa relation avec la société, l'étude de l'entreprise interpelle la sociologie et la psychologie sociale, l'analyse historique et spatiale, voire l'anthropologie.

La revue « *Entreprise et société* », comme l'avait fait auparavant la revue « *Économies & sociétés* », notamment *via* les séries K, KF et W, s'efforcera de pratiquer une pluridisciplinarité effective, et, à cette occasion, de faire avancer le dialogue nécessaire entre les SHS.

1.2. DIVERSITÉ ASSUMÉE

Entreprise et société souhaite exprimer une volonté d'ouverture scientifique et de respect du pluralisme. On sait, qu'au sein des sciences économiques et de gestion, le positionnement épistémologique dominant est souvent calqué sur celui des sciences physico-chimiques ; il s'est accompagné, au plan des processus de recherches, par l'emploi quasi exclusif d'approches hypothético-déductives et par la prééminence de méthodes quantitatives, mobilisant des outils économétriques susceptibles de cerner des faits stylisés eux-mêmes souvent représentés par des indicateurs issus de bases de données.

On sait combien François Perroux avait tenté de faire face à cette tendance hégémonique, démasquant les « hypothèses implicitement normatives » qui, trop souvent, sont présentées comme des vérités allant de soi...

Les séries précédentes d'*Économies et sociétés* orientées sur l'entreprise avaient déjà ouvert la voie à cette « diversité assumée », en acceptant différents profils de propositions, tant en termes de positionnement épistémologique et théorique qu'en termes de terrains et de méthodes d'analyse. La nouvelle revue « *Entreprise et société* » continuera dans cette voie, le seul critère du comité de rédaction étant, outre la qualité intrinsèque de la proposition, sa contribution à un renouvellement qui paraît souhaitable/nécessaire du cadre actuel de la recherche sur les relations entre l'entreprise et la société.

1.3. SCIENCE EN CONSCIENCE

Les progrès scientifiques ont nécessité une spécialisation croissante des chercheurs. Sans renoncer aux exigences de l'expertise et de la compétence, la revue entend en parallèle offrir un espace pour une articulation du rapport entre le local et le global. Elle cherchera à se maintenir à distance entre les articles de vaine érudition et ceux dont la seule priorité est le *ranking* ; elle accueillera favorablement ceux soucieux de responsabilité sociale, fidèle en cela à Popper, citant Kant, quand il

écrit « c'est la *sagesse* qui a le mérite de choisir, parmi les innombrables problèmes qui se présentent d'eux-mêmes, ceux dont la solution est importante pour l'humanité » (1956, p. 60).

Dans les sciences économiques et de gestion, peut-être davantage que dans d'autres disciplines, l'ambition d'être utiles à la collectivité sans être servies à l'égard des pouvoirs en tous genres doit guider l'*ethos* du chercheur. Le comité de rédaction aura cœur à maintenir cette ligne. Dans cet esprit, il encouragera les efforts des chercheurs pour penser la scientificité de leur discipline, pour réfléchir sur leur déontologie. En conséquence, une place sera faite aux approches philosophiques, tant morale qu'épistémologique, et à celles proposant une dimension historique.

I.4. FRANCOPHONIE OUVERTE AU DIALOGUE INTERNATIONAL

Là également, la nouvelle revue ne souhaite pas se soumettre aux facilités que l'on observe si souvent dans le champ économie-gestion, à savoir un mimétisme des revues anglo-saxonnes, allant jusqu'à la caricature (en termes de langue, de format, de présentation, etc.). Au contraire, *Entreprise et société* assumera son statut de revue francophone, sachant, au demeurant, que la francophonie est déjà elle-même diversifiée en termes de sociétés concernées, tant au plan historique que géopolitique et qu'il n'est pas possible/ni souhaitable d'étudier les relations entreprises-sociétés sans prendre en compte cette diversité.

Pour autant, la revue ne souhaite pas rester enfermée dans cette barrière linguistique et culturelle. Au contraire, elle se veut ouverte au monde, non pas en produisant un « Canada Dry » de revues anglophones, mais en passant des accords de partenariats avec des revues anglophones existantes, permettant ainsi un dialogue « gagnant-gagnant » (publications croisées) avec ces revues⁴

Ces orientations – une pluridisciplinarité effective, une diversité théorique et méthodologique assumée, une science avec conscience, une francophonie ouverte au dialogue international – constituent les lignes directrices d'une politique éditoriale que la nouvelle revue souhaite mettre en œuvre.

⁴ Deux propositions ont été finalisées, pour les articles orientés "finance", avec la RIBAF (*Research in International Bank and Finance*) éditée par Elsevier (Th. Lagoarde-Segot) et, pour les articles plus généraux, avec la revue "*Business and Society*" éditée par Sage – IABS (Y. Pesqueux). Un autre partenariat est envisagé, pour les articles orientés "histoire" avec la revue "*Entreprise and Society*" éditée à Cambridge (UK).

II. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Ces principes concernent tant le processus de publication que le management et la gouvernance de la revue elle-même. Sur chacun de ces deux plans, *Entreprise et société* souhaite innover, tout en respectant les règles en usage.

II.1. POUR LES AUTEURS : UN PROCESSUS DE PUBLICATION PRO-ACTIF

L'invitation à sortir des sentiers battus en matière scientifique est difficile à mettre en œuvre et est par ailleurs risquée pour les jeunes chercheurs, compte tenu du conformisme académique ; aussi, la nouvelle revue a décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement spécifique permettant un dialogue constructif avec les auteurs.

Pour cela, deux initiatives seront mises en œuvre, de part et d'autre du processus classique d'évaluation, dit en « double aveugle »

A. Désignation d'un correspondant-référent

Le principe en est simple ; chaque proposition reçue à la revue se verra attribuer un « correspondant-référent » désigné, avec son accord, par la rédaction en chef parmi les membres du comité de rédaction. Ce correspondant-référent sera connu des auteurs (et réciproquement) ; il n'effectuera pas lui-même l'évaluation, mais sera l'interface du processus en « double aveugle », veillant au respect des délais et des modes d'expression. Cette transparence est volontaire, elle a justement pour objectif d'accompagner et d'humaniser le processus d'évaluation.

B. Séminaire de pré-publication

Pour introduire une seconde « boucle pro-active » au sein du processus de production scientifique, un séminaire de discussion ouvert à la fois aux auteurs retenus et aux membres du comité de rédaction élargi sera organisé⁵.

5 Les séries d'*Économies et sociétés* qui ont précédé la nouvelle revue (notamment la série KF) avaient déjà expérimenté cette innovation éditoriale, par ailleurs pratiquée par de

Les auteurs des propositions acceptées pourront ainsi présenter leurs papiers respectifs et échanger entre eux et avec les membres du comité de rédaction⁶. Les auteurs seront ensuite invités à procéder aux ajustements et corrections qui ont été demandés ou suggérés, tant *via* les évaluations anonymes, que *via* le séminaire de pré-publication.

C. Divergences

Enfin, la nouvelle revue souhaite régler dans la clarté d'éventuels problèmes tenant à des divergences dans le processus d'évaluation ou quant au statut du papier proposé (ex : risque de plagiat, conflits d'intérêts...). L'avis de membres du conseil d'orientation pourra être sollicité et les auteurs concernés en seront informés.

II.2. POUR LA REVUE :

UN MANAGEMENT ET UNE GOUVERNANCE RESPONSABLES

Les initiateurs de la revue ayant eux-mêmes travaillé sur les thèmes du management responsable et des dispositifs de gouvernance qui leur sont associés, il était normal qu'ils essaient de les appliquer au management et à la gouvernance de la nouvelle revue.

Un certain nombre de principes ont été ainsi actés et des dispositifs mis en place :

- création d'une association ad hoc « Entreprise et société » (ENSO) dont les responsables (Président, bureau, CA) seront amenés à se renouveler périodiquement
- création de la revue « *Entreprise et Société* » par convention entre l'association ENSO et les Éditions Classiques Garnier (Paris)
- mise en place d'une rédaction en chef collégiale, d'un comité de rédaction et d'un conseil d'orientation
- rotation des différentes fonctions, avec des règles permettant de concilier continuité et renouvellement (ex : mandats de 3 ans renouvelables pas tiers tous les ans ; mandats de 4 ans renouvelables par moitié tous les 2 ans...)

grandes revues internationales.

6 Pour ne pas interférer avec le processus classique d'évaluation, en "double blind" cette rencontre se tient en aval de ce processus, quand les évaluations anonymes ont été assurées.

- attention portée à une souhaitable diversité et aux équilibres à rechercher dans les différentes instances, en termes de générations, de genre, de disciplines et d'institutions d'appartenance, ainsi que de positionnement scientifique
- mise en place progressive d'un réseau-club de soutien et de partenaires regroupés en trois collèges : A (abonnés), B (business) et C (communautés) afin de permettre à ces différentes composantes, intéressées à divers titres par la nouvelle revue, d'être informées de son évolution et de faire remonter leurs observations, notamment *via* le conseil d'orientation.

Ces engagements sur les principes de fonctionnement, tant au niveau du public et des auteurs potentiels que du management et de la gouvernance de la revue elle-même, complètent, aux yeux de l'équipe initiatrice, les orientations de la politique éditoriale, afin de tenter de faire de cette nouvelle/ancienne revue, non seulement une action en continuité des publications qui l'ont précédée, mais une initiative qui souhaite être positive pour la communauté scientifique française/francophone des SHS.

III. STRUCTURES DE LA REVUE « ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ »

Pour la phase de démarrage (2016-2017), la structure mise en place est la suivante⁷ :

- Le comité de rédaction comprend une vingtaine de personnes, notamment les responsables des anciennes séries concernées d'*Économies et Sociétés*, auxquels s'ajoutent des chercheurs permettant d'assurer une représentativité souhaitable en termes d'âge, de genre, d'institutions et de spécialités.
- Le conseil d'orientation est formé d'une douzaine de chercheurs confirmés et de représentants d'institutions partenaires, tant en France que dans divers pays (francophones et anglophones).

⁷ Cf. encart en début de ce numéro (p. 2).